

PROGRAMME DE FORMATION

Créer des référentiels institutionnels

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

3.00 jour(s)
21:00 heures

Public

Tout professionnel du social ou du médico-social

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Créer des outils de communication auprès des personnes accompagnées et des institutions
Ajuster la contribution des professionnels aux moyens disponibles.
Analyse des publics et des ressources territoriales
Formaliser les objectifs sous formes de fiches actions

Programme

Les document institutionnels de référence

.Ses fonctions

.L'évaluation interne et externe

.Impact des nouveaux modes de gouvernances et de coopérations :

La démarche d'élaboration des référentiels institutionnels :

.L'histoire et le projet de l'organisme gestionnaire

.Les missions : les enjeux pour le service, les repères juridiques, le mode d'écriture

.Le public et son entourage et les repères méthodologiques

.Nature de l'offre de service et son organisation : la nature de l'offre de service, l'organisation interne de l'offre de service et l'ancrage des activités dans le territoire (partenariat et ouverture).

.Les professionnels et les compétences mobilisées : les enjeux et les points à traiter.

.Les objectifs d'évolution, de progression et de développement.

.Le PE/PS : outil de management, de positionnement, de communication et négociation.

La phase rédactionnelle :

.Le rôle et la composition du comité de pilotage

.La circulation de l'information

.Les instances et procédures de validations

.La phase de suivi et d'actualisation

Mise en forme et usage du document :

.Mettre en exergue l'identité de l'établissement ou du service

.Indiquer la date de validité du projet

.Illustrer le contenu

.Formaliser les objectifs sous formes de fiches actions

Méthodes et supports

Apports théoriques et cas pratiques

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.